



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2022

Date de convocation du Conseil Communautaire : le 22 Novembre 2022

Conseillers en exercice : 28/

Conseillers présents : 23/

Conseillers votants : 27/

L'an deux mille vingt-deux, le 01 Décembre, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de Montpon-Ménéstérol, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Lotterie, Président.

ETAIENT PRESENTS: M.Mme/ M.M: J. GAMBRO / L.VERGNAUD/ S. COUSTILLAS/C. POUPARD/ J-C. CHAUSSADE/ M.PILET/ M. COUSTILLAS/ JP. LOTTERIE/ S.GOULARD MASSE (Arrivée à 18h50)/V.LECONTE/N-JAVERZAC-MARIGHETTO/G-AUXERRE.RIGOULET/M-VERT/ J.BONNEFON-DUHARD/J-L.ROUSSEAU/G. ELIZABETH J.JALARIN/ B. CABIROL/ D. LECONTE/V.CAMPANERUTTO/A.WILLIAMS/ G.PIEDFERT.

VOTE PAR PROCURATION:

Mme. S.QUIVIGER : Procuration à M. S. COUSTILLAS

Mme R. ROUILLER: Procuration à M. J-P LOTTERIE

M. F. SALAT : Procuration à M. J-L ROUSSEAU

Mme S. GOULARD MASSE : Procuration à M. A. WILLIAMS

M. F. PARROT ; Procuration à M. G. ELIZABETH

ETAIENT EXCUSES /ABSENTS : M.Mme/M.M : G. HAERRIG/ F.SALAT/ L. LAGOUBIE// F.PARROT/R. ROUILLER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Geneviève AUXERRE-RIGOULET

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 22 septembre 2022.



ORDRE DU JOUR

1-APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES MEMBRES A L'EXCEPTION DE MONTPON-MENESTEROL ET LA CCIDL VISANT A FINANCER POUR PARTIE LE POSTE DE CONSEILLER NUMERIQUE.

2-DECISION MODIFICATIVE N°06- AUGMENTATION DE CREDITS- BUDGET PRINCIPAL CCIDL- EXERCICE 2022.

3-DECISION MODIFICATIVE N°01-AUGMENTATION DE CREDITS-BUDGET CRECHE-EXERCICE 2022.

4-DECISION MODIFICATIVE N°01- VIREMENT DE CREDITS-BUDGET SPANC-EXERCICE 2022 .

5-FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DEFINITIVES 2022 DES COMMUNES MEMBRES.

6-OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES – SECTION INVESTISSEMENT- BUDGET PRINCIPAL.

7-REVERSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA TAXE D'AMENAGEMENT DES COMMUNES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

8-SUBVENTIONS DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES.

9-ADMISSIONS EN NON-VALEUR 2022.

10-CONVENTION D'ORGANISATION DU DISPOSITIF DEROGATOIRE EN FAVEUR DES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES POUR L'ACCES PAR LA VOIE DU DETACHEMENT A UN CADRE D'EMPLOIS SUPERIEUR PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA DORDOGNE.

11-MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DEROGATOIRE EN FAVEUR DES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES-CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL.

12-MISE EN PLACE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE.

13-REGLEMENT DE LA CRECHE – ACTUALISATION.

14-APPROBATION DES STATUTS DU SMD3.

15-CONVENTION PORTANT SUR LA CREATION D'UN SERVICE UNIFIE ENTRE LE SMD3 ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS.

16-FINANCEMENT DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.

17-CESSION D'UN TRACTEUR PAR LA CCIDL A LA COMMUNE DE MOULIN NEUF.



~~18-MISE A DISPOSITION DE LA BASE NAUTIQUE DE CHANDOS PAR LA CCIDL A LA COMMUNE DE MONTPON~~Retirée de l'ordre du jour

19-RETROCESSION D'UN HANGAR TECHNIQUE PAR LA CCIDL A LA COMMUNE DE SAINT-MARIAL-D'ARTENSET

20-RETROCESSION DU MOULIN DU DUELLAS PAR LA CCIDL A LA COMMUNE DE SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET.

21-APPROBATION DU CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS.

22-SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF/RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE/EXERCICE 2021.

23-LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION PREALABLE DE PROJET EN VUE D'UNE CONCERTATION PREALABLE AU TITRE DE L'ARTICLE L121-16 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

24-SEMIPER »MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION –PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN D'UNE SAS FONCIERE

25-DECISION MODIFICATIVE N°07-VIREMENT DE CREDITS-BUDGET PRINCIPAL CCIDL-EXERCICE 2022

1-DELIBERATION N°2022-118 -APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES MEMBRES A L'EXCEPTION DE MONTPON-MENESTEROL ET LA CCIDL VISANT A FINANCER POUR PARTIE LE POSTE DE CONSEILLER NUMERIQUE

M. Le Président expose que dans le cadre du plan France Relance, l'Etat a annoncé la création du dispositif « conseiller numérique France Services » le 17 novembre 2020 avec comme perspective de recruter 4000 conseillers numériques chargés d'accompagner les administrés désirant s'initier aux usages numériques en tout lieu (Mairie, maison France Services, les bibliothèques, les associations, etc...) et pour tout public, TPE, PME exprimant un besoin.

La Communauté de Communes Isle Double Landais (CCIDL), qui regroupe 9 communes et 12 000 habitants, a décidé de créer un poste d'agent numérique par délibération n°2021-16 du 24 mars 2021, et a à cet effet, recruté une personne dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de deux ans.

La démarche engagée par la CCIDL, soucieuse d'assurer un maillage cohérent et coordonné du territoire, vise à répondre à une demande des différentes communes qui souhaitent mettre à disposition de leurs concitoyens les services d'un agent numérique susceptible de leur proposer une initiation aux différents modes d'usage des outils numériques visant à améliorer au mieux leur quotidien, notamment dans le cadre de leur relation avec les administrations